

Rappel : *Temps de préparation : 30 minutes*
Temps de passage : 20 minutes

EO	<input type="checkbox"/>
EDS	<input checked="" type="checkbox"/>

Sujet :

Après avoir présenté les avantages du libre-échange, vous en montrerez les limites pour certains pays en développement.

Thème(s) du programme concerné(s) : **ÉCHANGE INTERNATIONAL ET CROISSANCE**
D. RICARDO

Questions préalables :

1. Expliquez la phrase soulignée du document 1.
2. Définissez l'indicateur de développement humain (IDH). (document 2).
3. Donnez la signification du nombre souligné. (document 2).

Document 1

Dans un système de parfaite liberté du commerce, chaque pays consacre naturellement son capital et son travail aux emplois qui lui sont le plus avantageux. La recherche de son avantage propre s'accorde admirablement avec le bien universel.

En stimulant le travail, en récompensant l'esprit d'invention, et en tirant le meilleur parti des facultés particulières de la nature, cette recherche favorise la répartition du travail la plus efficace et la plus économe. Dans le même temps, en augmentant la masse totale de productions, elle répand partout le bien-être et réunit par le lien de l'intérêt et du commerce réciproque, les nations du monde civilisé en une société universelle. C'est ce principe qui conduit à ce que la France et le Portugal produisent du vin et que l'Amérique et la Pologne cultivent du blé, ou encore que l'Angleterre fabrique les ustensiles et les autres biens manufacturés.

David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion 1992. (première édition en 1817).

Document 2

Échanges extérieurs et développement

	Importations de biens et de services en % du PIB		Exportations de biens et de services en % du PIB		Part des produits manufacturés en % des exportations de marchandises en 2002
	1990	2002	1990	2002	
Pays à développement humain élevé ¹	19	22	19	22	82
dont États-Unis	11	14	10	10	81
Corée du Sud	30	39	29	40	92
Pays à développement humain moyen ²	19	27	20	30	57
dont Brésil	7	14	8	16	54*
Chine	14	26	18	29	90
Pays à développement humain faible ³	27	30	23	26	29**
dont Côte d'Ivoire	27	30	32	48	21
Niger	22	25	15	<u>16</u>	3*

(*) en 2001. (**) en 2000.

1. IDH(indicateur de développement humain) supérieur à 0,800.
2. IDH compris entre 0,500 et 0,800.
3. IDH inférieur à 0,500

D'après le Programme des Nations Unies pour le développement, 2004

Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve.

Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve.